



Saintonge Aunis Randonnées

20 bis rue Guynemer 17100 Saintes Tel : 05 46 90 16 01 – 06 87 23 50 13

Mail: sarandonnées@gmail.com site web : <https://saintonge-aunis-randonnées.fr>

Compte rendu du conseil d'administration

Date 15 décembre 2022	Présidente : Babeth CERF	Secrétaire : Thérèse GUYOT
Membres du conseil d'administration : Daniel ARTAUD, Colette BERTIN, Sylviane BLIN, Françoise BOURIAUD, Roger CANTINIAU, Babeth CERF, Philippe CHESNEL, Robert EMERY, Thérèse GUYOT, François PELLEGRIN, Marianne PEREZ, Jean Luc LAVOIX, Anne RIMASSON, Danièle STRICH, Jacqueline VIAUD		
Absents	Excusées Marianne PEREZ, Anne RIMASSON	

Début de séance à 15h

Déduction fiscale : abandon des frais kilométriques

Un membre du conseil d'administration a bénéficié d'une déduction fiscale cette année après avoir déclaré des frais kilométriques en 2021 à l'association. Au niveau de la SAR, cette disposition n'a jamais été abordée auprès des administrateurs de l'association.

Colette BERTIN présente les modalités administratives nécessaires à l'attribution de remboursement de frais kilométriques. L'adhérent doit justifier ses frais kilométriques et remplir une fiche récapitulative précisant la date, l'objet précis de la mission, le lieu et l'itinéraire et la distance parcourue. Cette fiche doit être validée par le trésorier puis un reçu fiscal (CERFA 11580) , signé par la présidente est délivré à l'adhérent.

La FFRP et la réglementation des impôts stipulent qu'un adhérent ayant une **mission spécifique** au sein de l'association peut bénéficier d'un remboursement de frais kilométriques.

Toutefois, la politique de remboursement est déterminée par l'organe de direction de l'association (conseil d'administration) et peut être consignée dans le règlement intérieur.

Des problèmes éthiques sont également évoqués

Dans le respect d'équité, tous les adhérents devraient être informés et bénéficier de cette disposition.

Que fait la SAR si l'adhérent déclare des frais kilométriques sans l'abandon du remboursement des frais kilométriques ? La SAR en a-t-elle les moyens ?

Une commission financière, composée de 4 membres du conseil d'administration : Daniel ARTAUD, Colette BERTIN, Babeth CERF et Danièle STRICH, est constituée .

Cette commission, en conformité avec les valeurs de la SAR ,aura pour missions

- de mener une réflexion sur les problèmes éthiques ,
- de définir les conditions d'octroi de remboursement de frais,
- de lister les missions spécifiques relevant du remboursement de frais kilométriques.

Rapport financier

Daniel Artaud a préparé pour les membres du CA des tableaux détaillés sur les comptes de la SAR

- Compte de résultat 2022
- Bilan financier 2022 : La SAR dégage un excédent de 391,05€
- Budget prévisionnel 2023 ,
- Créances et dettes,

➤ Evolution des adhésions sur plusieurs années.

➤ Bilan des voyages 2022 :

En cas d'annulation de voyage, l'assurance et l'immatriculation tourisme restent à la charge de l'adhérent.

Le bilan du voyage en Irlande dégage un solde positif de 366,53€. L'immatriculation tourisme des 6 personnes qui ont annulé le voyage est incluse dans les dépenses du voyage en Irlande .

La présentation des comptes pour l'Assemblée Générale du dimanche 29 janvier 2023 sera simplifiée.

Il serait intéressant de présenter un bilan financier des voyages et des dépenses de la SAR prises sur le budget cotisation des adhérents à la SAR (10€ par adhérent).

Les rapports financiers seront consultables par les adhérents sur le site informatique de la SAR.

Suite à la COVID, le CDRP a versé à la SAR une subvention exceptionnelle de 386€ (2€ par adhérent +60 €) suite à l'arrêt des activités des clubs.

La cotisation de l'adhésion à la SAR 2022- 2023 reste inchangé du fait de cette subvention exceptionnelle.

Rapport d'activités

Bilan des activités

1 Adhésions

171 adhérents de 43 à 90 ans , moyenne d'âge : 68 ans,.

En cas de non renouvellement de l'adhésion au 15 Octobre, l'adhérent sera retiré de la liste d'envoi.

2 les marches

	Nombre de randonnées	Nombre de km parcourus	Nombre de participants	Moyenne de participants	Organisateurs
Randonnées du dimanche	38	760	449	40	2 à 5
Petite marche	41			21	Daniel ARTAUD, Fabienne BOURCIQUOT, Denise HANICOTTE, Sylvie LESCURE, Claudinette MARCHAND
Marche nordique	32	346		20	Odile BERTRAND
Formation Marche nordique	6		20	8 personnes en formation	Aldo BARBISAN
Bungy pump	3 fois par mois			10	Aldo BARBISAN

3 les voyages et sorties

	Nombre de randonnées	Km parcourus	Nombre de participants	Organisateurs
Raquettes Cauterets	3		29	Babeth et Roland CERF
Sortie Parthenay	1	8	45	Alain AUBERT Marie Claude DAGUERRE
Irlande	5	54 à 62 km	53	Monique VICARD, Colette RAVAUD, Annick ECOLAN, Sylviane BLIN
Sortie Décathlon	1		4	Philippe CHESNEL

La sortie nettoyage Décathlon a rapporté 100 € en bon d'achat qui seront utilisés pour les cadeaux de la tombola de l'assemblée générale

4 Les formations

Dominique PALVADEAU continue sa formation d'animateur de marche nordique et passera son brevet en février 2023.

Une quinzaine d'adhérents ont participé à la formation interne GPS de base organisée par Jean Luc LAVOIX, Roger CANTINIAU, Daniel ARTAUD, Robert EMERY le 23 juin 2022.

5 Le CDRP

Babeth CERF et Robert EMERY ont participé à la réunion du CDRP. De nouveaux GR ont été créés.

6 les baliseurs

11 baliseurs sont recensés au niveau de la Saintonge. Un sentier est en attente de balisage .

Roger CANTINIAU propose une journée porte ouverte baliseurs en 2023 pour sensibiliser les adhérents .

A l'assemblée générale, les adhérents seront invités à candidater pour être baliseur.

7 le forum des associations

Comme d'habitude, une centaine de personnes ont laissé leur coordonnées aboutissant à une quinzaine d'adhésions .

Les projets

1 les voyages et les sorties

- Voyage en Auvergne en mai 2023 organisé par Babeth et Roland CERF, Geneviève et Alain AUBERT
- Itinérant dans le Morvan en juin 2023 organisé par Myriam et Jean Luc LAVOIX, Danièle et Christian STRICH.
- Sortie fin juin 2023 à Echiré Niort organisée par Monique VICARD
- Sortie Raquettes en janvier 2024 organisé par Robert EMERY
- Voyage en mai 2024 Dordogne ? Haut de France ?

2 Création d'un circuit de 10km

En plus de la petite marche du mercredi, une marche de 10 km environ à un rythme plus soutenu serait envisagée avec une fréquence de 1 à 2 randonnées par mois.

Lors de l'A G , cette proposition sera évoquée et un appel à candidature pour organiser ces randonnées sera fait.

Il serait opportun que les organisateurs se forment au certificat d'animateur de randonnées de proximité (CARP)

3 les formations en 2023

Poursuite de la formation de Dominique PALVADEAU

Formation GPS de base et de perfectionnement en fonction des inscriptions à l'assemblée générale.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Daniel ARTAUD, Robert EMERY, Thérèse GUYOT, Jean Luc LAVOIX, Jacqueline VIAUD arrivent au terme de leur mandat.

Seule Thérèse GUYOT ne se représente pas.

Marylène Girard a été sollicitée en tant que candidate au poste de secrétaire .

Evolution du site internet SAR.

L'informaticien« développeur » travaille sur la mise à jour du site internet, qui à ce jour n'est pas encore opérationnel .Nous espérons que pour l'A G de janvier 2023 , il le sera.

La démonstration des nouvelles fonctionnalités et la présentation de la cartothèque seront effectuées par Jean Luc LAVOIX à l'assemblée générale.

Le Règlement Général sur la Protection des données (RGPD)

Chaque administrateur a reçu un exemplaire du RGPD et l'a validé afin que l'informaticien développeur puisse continuer la mise à jour du site. Le RGPD, consultable sur le site internet, reste modifiable.

A l'AG de janvier, il sera apporté des précisions, explications sur cette obligation demandée par la CNIL.

Déroulement des randonnées

1 le rythme de la marche.

Certains adhérents se plaignent du rythme de la marche. Un regroupement est effectué régulièrement, notamment aux carrefours et changement de direction.

2 Rôle et positionnement des organisateurs

A l'occasion de l'AG, la présidente Babeth CERF rappellera les modalités, les règles en vigueur à la Fédération de Randonnée FFRP .

La fête des Saristes

Elle aura lieu le dimanche 15 janvier 2022 à salle de La Récluse .

Le programme va être envoyé par Danielle STRICH

- Le matin randonnée organisée par Daniel ARTAUD et Claudinette MARCHAND
- Apéro offert par la SAR
- Auberge espagnole, chaque adhérent apporte ce qu'il souhaite : soit un plat salé, sucré, ou une boisson
- Jacqueline VIAUD se charge des inscriptions.
- Après-midi : projection de films de Guy NEAULEAU sur les séjours raquettes et voyage en Irlande .

Attestation d'honorabilité

Colette BERTIN fait le point des adhérents organisateurs de randonnée qui n'ont pas signé cette attestation. Un rappel sera fait lors de l'assemblée générale .

Liste de covoiturage

Une liste de covoiturage va être éditée afin de faciliter le covoiturage pour les nouveaux adhérents.

Cette liste comprendra:

- le nom de l'adhérent,
- le numéro de téléphone,
- la commune
- le quartier pour les adhérents saintais

Ordre du jour de l'AG et référents .

L'assemblée générale aura lieu le 29 janvier 2023.

- Présentation du rapport financier : Daniel ARTAUD
- Bilan des voyages : Roger CANTINIAU ou Daniel ARTAUD
- Présentation du rapport d'activités : Babeth CERF
- Le balisage : Roger CANTINIAU
- Le site internet, la cartothèque, le RGPD : Jean Luc LAVOIX
- Déroulement des randonnées : Babeth CERF

Questions diverses

Le rachat du rétroprojecteur d'une autre association n'a pas abouti. L'achat d'un rétroprojecteur sera effectué en 2023.

Le conseil d'administration décide d'allouer le solde du voyage d'Irlande aux organisatrices.

Fin de la séance à 17h45.

Babeth CERF
Présidente



Thérèse GUYOT
Secrétaire

